

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

**AVIS PUBLIC  
DE PROMULGATION RÈGLEMENT 497-2017**

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, que:

Le conseil municipal a adopté le 15 février 2018, le règlement numéro 497-2017 ayant pour objet d'établir le budget de l'année 2018 et fixer le taux de la taxe générale et répartition locale, les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout et d'assainissement des eaux, de fosses septiques, d'ordures et de collecte sélective, ainsi que le taux d'intérêt et de pénalité pour tous les comptes passés dûs

Ledit règlement a été présenté à la séance extraordinaire du 6 février 2018.

Ledit règlement a été adopté à la séance extraordinaire du 15 février 2018.

Ledit règlement est déposé au bureau de la Municipalité où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**Donné à Hébertville**, ce 26<sup>ième</sup> jour de février 2018.

  
Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 9h et 16h30 le 26<sup>ième</sup> jour de février deux mille dix-huit.

**EN FOI DE QUOI** je donne ce certificat ce 26<sup>ième</sup> jour de février deux mille dix-huit.

  
Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim